

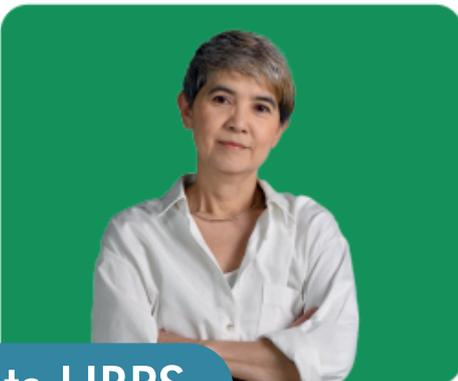


**URPS**  
**INFIRMIERS LIBÉRAUX**  
Hauts-de-France

NEWSLETTER

Septembre

2024



Nos projets URPS

05

FORUM des IDEL  
le 15 octobre 2024  
Lille Grand Palais

09

Projet :  
Rencontre des IDEL  
sur les territoires

10

Expérimentation :  
Elaboration des certificats  
de décès par les infirmiers

# SOMMAIRE

newsletter septembre 2024

03  
PRESENTATION  
DE L'URPS

04  
LE MOT DU  
PRESIDENT

05  
FORUM DES  
IDEL 2024

07  
DOULEUR

08  
NUTRITION ET  
PATHOLOGIES  
CHRONIQUES

09  
RENCONTRE  
DES IDEL

10  
EXPERIMENTATION  
CERTIFICATS  
DE DECES

11  
OUTILS DE  
COMMUNICATION

# PRESENTATION DE L'URPS

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) ont été instaurées suite à la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST) du 21 juillet 2009. Elles ont été mises en place pour représenter les professionnels de santé exerçant à titre libéral et pour organiser le système de santé suivant les régions.

Ces unions ont un statut d'association fonctionnant sous le régime de la loi 1901 et sont constituées de représentants libéraux conventionnés et élus par des professionnels libéraux pour une durée de 5 ans.

En 2016, et suite à la réforme territoriale concernant la fusion des régions, les URPS Infirmiers Nord-Pas-de-Calais et Picardie sont devenues l'URPS Infirmiers des Hauts-de-France.

Des représentants des infirmiers libéraux élus par leurs pairs. L'URPS est une instance de représentation des Infirmiers Libéraux sur la région.

Une Assemblée composée de 24 infirmiers libéraux, issus des 4 syndicats représentatifs de la profession dans la région des Hauts-de-France, élue par les 11 119 infirmiers libéraux de la région Hauts-de-France.

Un bureau composé de 9 membres ainsi qu'une équipe de trois salariées. Des groupes de travail pour l'élaboration, la mise-en-œuvre et le suivi de projets.



Les travaux de l'URPS Infirmiers s'articulent autour de plusieurs thématiques telles que l'accès aux soins, le repérage de la pré-fragilité, l'exercice coordonné, les évolutions du métier infirmier telles que l'élaboration des certificats de décès... et sont amenés à évoluer selon les besoins observés sur le territoire.

## LES MISSIONS

Préparation et mise en œuvre du Projet Régional de Santé

Mise en œuvre du CPOM

Organisation de l'exercice professionnel

Mise en place d'actions dans les domaines

Analyse des besoins en santé et de l'offre de soins

Participation au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés

Favoriser l'accès aux soins sur le territoire

Participation à la mise en œuvre du développement professionnel continu



## LE MOT DU PRESIDENT YANNICK CARLU

Chers(ères) collègues,

**Notre profession est en constante évolution et les projets actuels de l'URPS Infirmiers reflètent ces évolutions et accompagnent ces changements.**

La plateforme ContactIDEL, créée par l'URPS Hauts-de-France, en collaboration avec l'ARS Hauts-de-France est le levier qui permet la mise en relation des Infirmiers libéraux et des services du SAS / SAMU. Cet outil nous a notamment permis de développer l'expérimentation sur l'élaboration des certificats de décès par les Infirmiers sur le territoire.

D'autres projets sont en cours de développement, toujours dans l'optique d'améliorer l'offre de soins et la qualité d'exercice de la profession d'infirmier libéral.

Vous retrouverez dans cette Newsletter numérique les détails de ces projets.

Aussi, nous souhaitons partager l'actualité de notre profession et informer le plus grand nombre d'entre vous sur les projets en cours de manière quotidienne, c'est pourquoi notre site internet <https://www.urps-infirmiers-hdf.fr/> est régulièrement mis à jour. Je vous invite donc à le consulter régulièrement afin de vous tenir informé de toutes les évolutions.

Avant de conclure, je souhaite évoquer notre prochain forum qui aura lieu le **15 octobre 2024 à Lille Grand Palais** ; on vous y attend nombreux pour échanger autour des « urgences au quotidien ».

Un escape-game vous sera proposé, préparé par nos chargées de mission que je remercie vivement pour ce concept novateur. Chloé et Louise l'ont prévu comme un véritable moment de partage et d'échanges tout en y associant une activité ludique entre collègues.

Je tiens également à remercier l'ensemble des élus pour leur investissement, leurs travaux pour leurs missions respectives.

## FORUM 2024

L'URPS Infirmiers des Hauts-de-France organise son second forum régional le 15 octobre 2024 à Lille Grand Palais sur la thématique des urgences au quotidien.

Cet événement s'adresse aux infirmiers libéraux, qui font face quotidiennement à des situations d'urgence dans l'exercice de leurs missions.

### > Matinée : Tables rondes

La journée débutera par deux tables rondes riches en échanges. La première intitulée "Droits et devoirs des IDEL en situation d'urgence". Ce moment de réflexion sera l'occasion de rappeler les obligations légales des infirmiers dans des contextes où leur rôle devient souvent essentiel. Une doctoresse en droit interviendra pour clarifier les zones d'ombre et répondre aux questions des professionnels de santé.

La seconde portera sur le sujet suivant : "Les urgences d'ailleurs : une réalité pour tous ?", permettra de faire un état des lieux des pratiques en situation d'urgence dans différents contextes géographiques et culturels. Les participants pourront ainsi échanger sur les différences et les similitudes avec les urgences rencontrées sur le territoire métropolitain.



### > Après-midi : Ateliers pratiques et immersifs

L'après-midi, le forum proposera une série d'ateliers pratiques et immersifs permettant aux participants de se familiariser avec différentes techniques utiles en cas d'urgence.

- Un **escape-game** spécialement conçu par l'URPS autour des thématiques d'urgence, où les participants devront résoudre des énigmes
- Un **atelier de réanimation cardio-respiratoires**, pour s'entraîner aux gestes de premiers secours
- Un **atelier auto défense - krav maga**, où les participants pourront apprendre des techniques d'autodéfense pouvant être utiles dans des situations de tension
- Un **atelier sur les troubles psychiques au domicile**, offrant aux participants l'occasion de mieux comprendre et d'apprendre à gérer les patients concernés
- Un **atelier sophrologie** pour aider les professionnels de santé à gérer le stress et les situations d'urgence rencontrées dans le cadre de leur pratique

Cette journée se veut à la fois formatrice et interactive, avec pour objectif de renforcer les compétences des infirmiers face aux urgences du quotidien, tout en créant des moments d'échanges et de convivialité.

### **Inscriptions et informations pratiques :**

Les professionnels de santé intéressés sont invités à s'inscrire dès maintenant via le lien suivant : [cliquez ici](#).

Le forum se déroulera de **8h30 à 17h30**, avec un accueil petit-déjeuner en début de journée ainsi qu'une pause déjeuner prévue à midi.

Ce deuxième forum est une occasion unique d'échanger entre pairs dans une ambiance conviviale et collaborative.

**Rendez-vous le 15 octobre 2024  
à Lille Grand Palais !**



## PROGRAMME ET INFOS

# FORUM 2025 : SAVE THE DATE !

L'URPS vous donne rendez-vous pour son troisième forum régional qui se tiendra le **mardi 14 octobre 2025 à Lille Grand Palais**. Le thème de cette édition sera : "**L'infirmière d'avant, d'aujourd'hui et de demain**".

Notez bien la date dans vos agendas, cet événement promet d'être une journée d'échanges enrichissants et de réflexions sur l'évolution de la profession infirmière.

Plus d'informations à venir prochainement !



## GROUPE DE TRAVAIL : DOULEUR

Suite à la participation à un groupe de travail douleur et opioïde mené par l'ARS, l'URPS a identifié des besoins spécifiques des IDEL sur le sujet de la douleur et a souhaité créer un groupe de travail sur ce sujet.

Les premières réflexions sur ce sujet sont les suivantes :

- Comment évaluer la douleur chez la personne âgée ?
- Comment évaluer la douleur chez le jeune enfant ?
- Comment évaluer la douleur chez une personne qui a des difficultés à verbaliser, expliciter sa douleur ?
- Quels sont les différents types de douleurs ?
- Comment soulager la douleur ?
- Quelles sont les ressources existantes sur ce sujet ?

Il apparaît ainsi un besoin de connaissance (définitions, ressources, outils type échelles visuelles, numériques) et de structures ressources.

Un rappel également des obligations légales (loi Kouchner) dans l'évaluation de la douleur pourrait être intéressant.

C'est en ce sens qu'une enquête approfondie est en cours d'élaboration par le groupe de travail afin de cibler les besoins spécifiques des IDEL et d'amener par la suite des ressources adaptées.





La première rencontre se déroulera à

## Woincourt le 4 octobre 2024

au sein de l'Espace Santé René Leannec.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire [en cliquant ici](#).

Les prochaines dates et lieux vous seront communiqués ultérieurement.

La **seconde rencontre** se déroulera le **mardi 5 novembre à 14h** au sein de la CPTS de Maubeuge.

Pour vous inscrire : [cliquez ici](#)

## GROUPE DE TRAVAIL : RENCONTRE DES IDEL

Dans un contexte où la collaboration entre les différents acteurs de la santé est plus que jamais nécessaire, l'URPS a récemment lancé un groupe de travail dédié à la rencontre des infirmiers libéraux. Cette initiative vise à **renforcer la proximité entre l'URPS et les IDEL du territoire**, en favorisant le dialogue et l'échange d'informations.

Lors de ces rencontres, l'URPS se présentera et expliquera ses missions, notamment son rôle dans l'organisation et la coordination des soins sur le territoire. L'idée est de familiariser les IDEL avec les différentes initiatives mises en place pour améliorer la qualité des soins et optimiser les ressources disponibles.

Les IDEL auront l'occasion de partager leurs défis quotidiens, de discuter des bonnes pratiques et de proposer des idées innovantes.

L'URPS se déplacera sur l'ensemble du territoire chaque mois afin de rencontrer les professionnels de santé.

# EXPERIMENTATION

## CERTIFICATS DE DECES

### Elaborer des certificats de décès



A titre expérimental, pour pallier aux difficultés rencontrées par les familles lors de décès de proche au domicile, il est maintenant possible pour les infirmiers d'élaborer des certificats de décès.

#### La formation :

La demande de formation se fait désormais directement sur [la plateforme de l'ordre national](#), comme la demande d'un second lien si le délai imparti a été dépassé.

De prochaines dates de sessions de formation en présentiel sont en cours d'organisation en lien avec la faculté de Lille et l'ARS.

J'ai reçu le mail ci-dessous, de quoi s'agit-il ?

*"Bonjour Madame,*

*Je me permets de vous contacter car plusieurs de vos consœurs (dont une qu'il semblerait que vous connaissiez!) se sont inscrites pour obtenir leur autorisation officielle pour réaliser les certificats de décès.*

*J'ai donc pensé que ça pourrait également vous intéresser, sachant qu'il ne reste que quelques semaines pour obtenir cette autorisation, ce que permet officiellement notre formation (100% en ligne, zéro reste à charge)."*

> Des formations payantes proposées par des organismes privés à but commerciaux sont en effet proposées actuellement et autorisées dans le cadre de la libre concurrence.

Néanmoins, **seule la formation proposée par l'ARS (service public) en co-organisation avec l'URPS et l'Ordre est entièrement gratuite et indemnisée.**

L'URPS ne peut donc que valoriser celle-ci, qui est à demander directement sur votre espace ordinal.

#### Rappel indemnisation :

L'ARS indemnise la réalisation de la formation certificat de décès des IDEL comprenant **un forfait de 300€ pour la formation en e-learning et un second forfait de 100€ pour la formation complémentaire optionnelle en présentiel.** Ce paiement est réalisé par l'URPS au fur et à mesure.

#### Quelques chiffres :

A date, plus de **230 IDEL** sont formés et mobilisables pour la réalisation de certificats de décès en région.

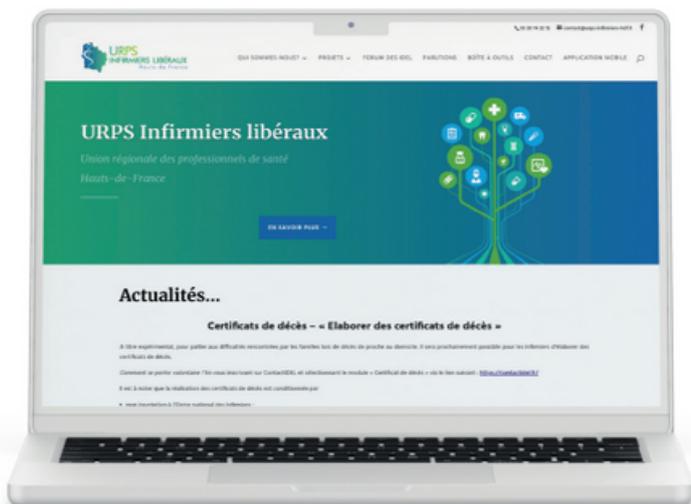
Grâce à l'outil ContactIDEL, vous trouverez ci-dessous les analyses relatives à l'expérimentation certificat de décès :

Dans le 59, au 1er septembre 2024, sur les **144 mobilisations infirmières** initiées par les SAMU, **141 ont donné lieu à la rédaction d'un certificat de décès** dont :

- **54%** réalisé hors horaire PDSA
- **46%** en horaire PDSA, majoritairement le samedi après-midi et le dimanche

Aujourd'hui, l'outil ContactIDEL est installé et utilisé dans les départements du 59, du 60 et du 62 et le 80. Le travail est en cours avec le département du 02 pour un lancement prochainement.

En attendant, la mobilisation des IDEL se fait toujours sur ces départements mais par utilisation de listing.



## SITE WEB

L'URPS Infirmiers Hauts-de-France dispose d'un site web régulièrement mis à jour

Pour suivre les avancées sur tous nos projet, consultez le !

<https://www.urps-infirmiers-hdf.fr/>

## APPLICATION MOBILE

L'URPS Infirmiers Hauts-de-France dispose également d'une application.

Sur AppStore : [urps-infirmiers-hdf](https://apps.apple.com/fr/app/urps-infirmiers-hdf/id1544444444)

Sur Google Play Store : [urps-infirmiers-hdf](https://play.google.com/store/apps/details?id=urps.infirmiers.hdf)

